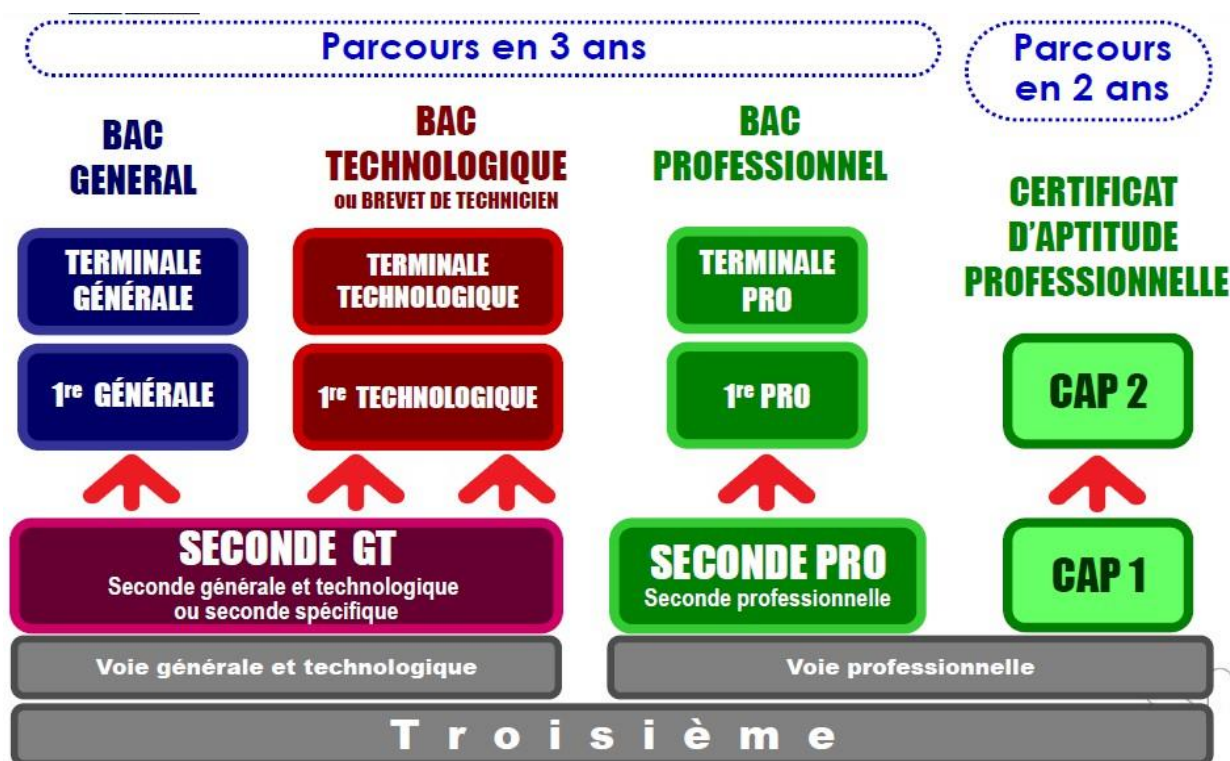


# L'orientation après la 3<sup>ème</sup>

## Quelques repères...



Quelques repères :

<http://www.onisep.fr>

[www.quandjepasselebac.education.fr](http://www.quandjepasselebac.education.fr)



# La voie générale et technologique

Choisir la voie générale et technologique c'est :

- Envisager une poursuite d'études supérieures après le Bac
- S'intéresser à l'enseignement général et aimer le raisonnement abstrait
- Avoir des acquis suffisants en fin de 3<sup>ème</sup> dans les matières présentes en 2<sup>nde</sup>
- Être capable de travailler régulièrement chaque soir
- Savoir organiser son travail en toute autonomie

## La seconde générale et technologique :

Une classe à enseignements communs

Classe de 2<sup>de</sup> GT : Liste et volumes horaires des enseignements communs

Enseignements	Horaire élève
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences et vie de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	Selon les besoins des élèves
Accompagnement au choix de l'orientation	54h annuelles*
Heures de vie de classe	

\* Selon les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement

Si les enseignements en classe de 2<sup>nde</sup> sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3<sup>ème</sup>, les programmes ont un niveau d'exigence plus élevé, le rythme de travail est plus soutenu et les méthodes de travail sont différentes.

Le choix du bac (général ou technologique) se fait à l'issue de l'année de seconde.

### En 1<sup>ère</sup> et terminale Générale

Des enseignements communs obligatoires

+ 3 enseignements de spécialité en 1<sup>ère</sup>

Puis 2 enseignements de spécialité en terminale

### En 1<sup>ère</sup> et terminale Technologique

**8 spécialités** en sciences et technologie :

- STMG (Management et Gestion)
  - STI2D (Industrie et Développement Durable)
  - ST2S (Santé et Social)
  - STL (Laboratoire)
  - STAV (Agronomie Vivant)
  - STD2A (Design et Arts Appliqués)
  - STHR\* (Hôtellerie Restauration),
  - TMD\* (Technique de la musique et de la danse).
- \* 2<sup>de</sup> spécifique.

Quelques repères :

- Choisir ses enseignements de spécialité : [www.horizons2021.fr](http://www.horizons2021.fr)



# La voie professionnelle...

La voie professionnelle permet de suivre des **enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.**

Diplômes	Le Bac Professionnel	Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
Objectifs	<p>Le Bac pro permet d'exercer directement un métier dans certains cas, ou de choisir de poursuivre des études dans le supérieur, notamment en BTS (2 ans).</p> <p>Le parcours est progressif grâce à <b>des classes de seconde par familles de métiers</b> : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3<sup>ème</sup>, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2<sup>nde</sup>, avec une meilleure connaissance des métiers</p>	<p>Le CAP prépare à un métier précis (boulangier, coiffeur, fleuriste...)</p> <p>Il permet d'exercer directement un métier ou de choisir de poursuivre en 1<sup>ère</sup> année d'un Bac pro (2ans).</p>
Durée formation	3 ans	2 ans
Programme	Matières générales : 16h à 17h Enseignements professionnels : 17h à 18h (maniement d'outils, exercices techniques, Travaux Pratiques en ateliers, gestes professionnels)	Matières générales : 15h à 16h Enseignements professionnels : 13h45
Stages (PFMP : Période de Formation en Milieu Professionnel)	22 semaines	12 à 14 semaines
Lieu de formation	En lycée professionnel ou en CFA*	En lycée professionnel ou en CFA*

## \*CFA : Centre de formation d'apprentis

L'apprenti apprend son métier dans l'entreprise avec son maître d'apprentissage et suit les cours en CFA.

En général, l'alternance est de 1 semaine de cours par mois au CFA et de 3 semaines en entreprise.

L'apprenti travaille comme les autres salariés, a droit aux congés payés et reçoit un salaire.

Conditions pour effectuer un apprentissage : Trouver son employeur, avoir 16 ans ou 15 ans à la sortie d'une classe de 3<sup>ème</sup>.

## Quelques repères :

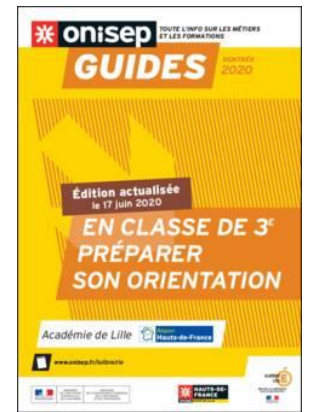
- informations sur la voie professionnelle [www.nouvelle-voiepro.fr](http://www.nouvelle-voiepro.fr)
- vidéos sur les métiers et les formations [www.oniseptv.onisep.fr](http://www.oniseptv.onisep.fr)
- informations sur l'apprentissage <https://brea.maregionsud.fr/>



## CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3<sup>e</sup>

→ Démarches que Je dois accomplir → Action du collège

PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		
Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars	Avril Mai	Juin	Juillet
	CONSEIL DE CLASSE		CONSEIL DE CLASSE		CONSEIL DE CLASSE	
↓		↓	↓	↓	↓	↓
Réfléchir à mes projets		Indiquer mes Intentions d'orientation	Les propositions provisoires du conseil d'orientation	Faire les demandes d'orientation et d'affectation	Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement	Affectation
					Commission d'appel	Inscription



### Pour vous aider à choisir vous pouvez :

- Rencontrer le Psychologue du collège de l'Eganaude  
Mme. Goudemand  
Permanence au collège : tous les jeudis  
(les rendez-vous se prennent auprès de la vie scolaire)
- Rencontrer un psychologue au **CIO d'Antibes** (Centre d'information et d'Orientation) ouvert pendant les vacances scolaires.  
Un contact préalable par téléphone est conseillé : 04 93 33 46 01
- Consulter les Brochures de l'Onisep au CDI du collège
- Consulter le site de l'Onisep : brochures en téléchargement, vidéos, quiz métiers...  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- Répondre à des questionnaires en ligne permettant de vous aider à cerner vos centres d'intérêts et découvrir les professions dans lesquelles vous pourriez vous épanouir.  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) quiz onisep « quel métier pour moi ? »  
[www.oriane.info](http://www.oriane.info)

